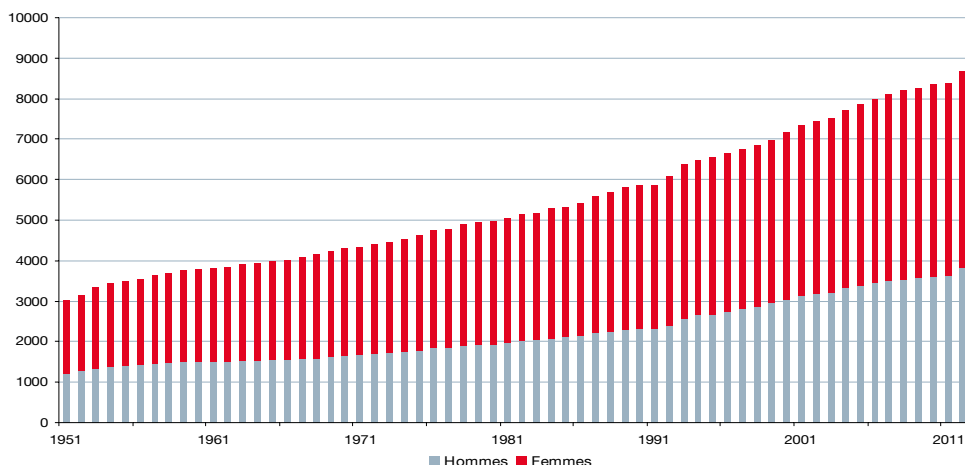


Ce Focus a pour but de présenter, à travers différents indicateurs traditionnellement utilisés dans ce domaine, un bilan démographique de la population de nationalité monégasque.

1) Evolution et structure de la population

Au 31 décembre 2012, le nombre de monégasques est de **8 675**. La population progresse significativement par rapport à 2011 (+3,4%) en raison du changement de législation sur l'acquisition de la nationalité de décembre 2011.



Depuis 1951, les années ayant connu des évolutions plus marquées (en 1953, 1993 et 2012) correspondent à une modification de loi sur la transmission de la nationalité monégasque l'année précédente.

La pyramide des âges des monégasques a une forme atypique qui s'explique par un nombre important « d'entrées » aux alentours de 40 ans. Il s'agit des obtentions de la nationalité par mariage.

17,6% de la population sont âgés de moins de 16 ans et la part des plus de 65 ans est de **24,4%**.

L'âge moyen et l'âge médian sont significativement plus élevés chez les femmes (respectivement +5,7 et +7,4 ans) que chez les hommes.

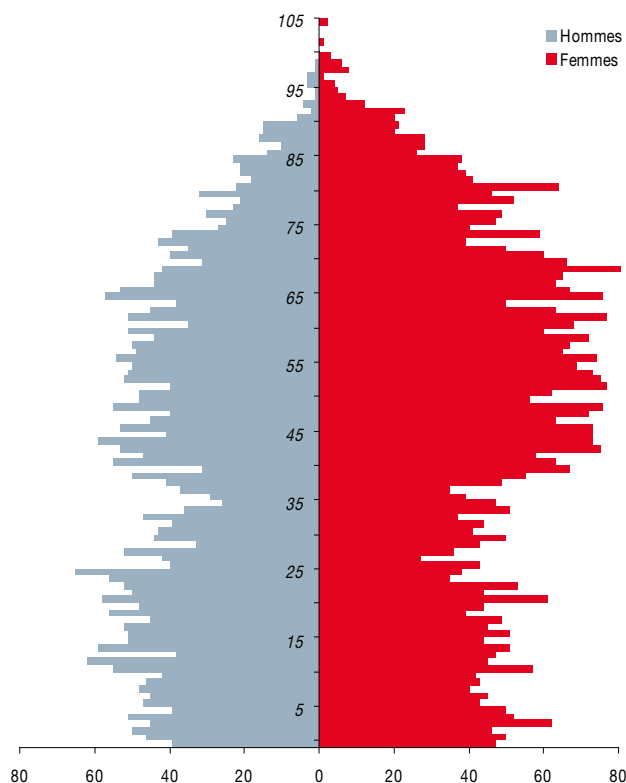
Les monégasques résident en très grande majorité en Principauté, à **94,9%**. Les monégasques vivant à l'étranger résident principalement en France.

Pays de résidence	Ensemble	Hommes	Femmes
Principauté de Monaco	94,9%	95,4%	94,4%
France	4,1%	3,8%	4,4%
Suisse	0,2%	0,2%	0,3%
Autres pays	0,9%	0,6%	0,8%

41,8% des monégasques sont mariés (44,3% des hommes et 39,7% des femmes) et **39,3%** célibataires (45,9% des hommes et 34,1% des femmes).

Situation familiale	Ensemble	Poids	Hommes	Femmes
Marié	3 623	41,8%	1 695	1 928
Célibataire	3 409	39,3%	1 753	1 656
Divorcé	1 023	11,8%	292	731
Veuf	603	7,0%	75	528
Séparé	17	0,2%	8	9
Total	8 675	100%	3 823	4 852

Pyramide des âges 2012



	Ensemble	Hommes	Femmes
Age moyen	43,8	40,6	46,3
Age médian	44,7	40,4	47,9

2) Naissances et décès

Le nombre de naissances et de décès est assez stable depuis le début des années 1990, avec **91** naissances et **72** décès par an en moyenne.

Depuis le début des années 80, le taux de natalité est toujours supérieur au taux de mortalité.

Année	Naissances			Taux de natalité	Décès			Taux de mortalité
	Ensemble	Garçons	Filles		Ensemble	Hommes	Femmes	
2008	101	50	51	12,3‰	81	37	44	9,9‰
2009	106	45	61	12,8‰	88	43	45	10,6‰
2010	97	50	47	11,6‰	64	20	44	7,7‰
2011	95	46	49	11,3‰	69	30	39	8,2‰
2012	86	39	47	9,9‰	81	34	47	9,3‰

En 2012, le taux de fécondité général est assez stable à **4,8%**. L'Indice Synthétique de Fécondité est de **1,9 enfant par femme**, conservant un niveau relativement élevé même si légèrement en deçà de celui de ces dernières années.

En 2012, l'espérance de vie à la naissance s'établit à **84,7 ans** (**82,7 ans** pour les hommes et **86,8 ans** pour les femmes).

Année	Taux de fécondité général	Indice Synthétique de Fécondité (ISF)
2008	5,7%	2,4
2009	6,1%	2,5
2010	5,5%	2,3
2011	5,3%	2,2
2012	4,8%	1,9

3) Mariages, divorces

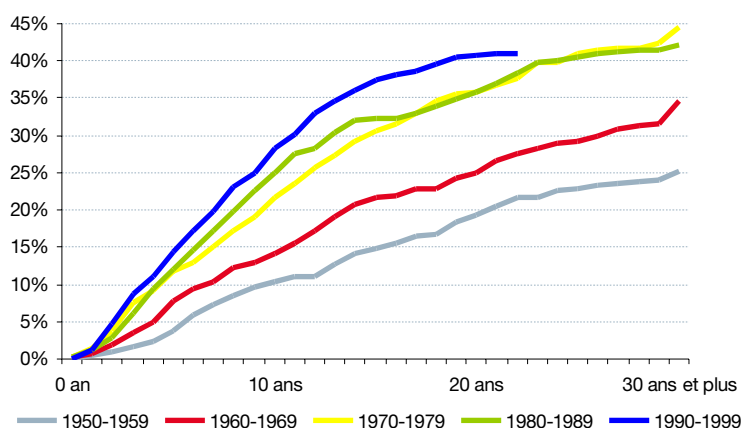
Le taux de nuptialité est de **7,8‰** en 2012, **68 mariages¹** ont été célébrés cette même année contre **37 divorces** prononcés.

La très grande majorité des mariages rassemble un époux monégasque et un époux français. Les mariages entre deux monégasques restent rares.

Année	Un époux monégasque et un époux français	Un époux monégasque et un époux étranger*	Les deux époux monégasques	Ensemble des mariages	Taux de nuptialité	Ensemble des divorces	Taux brut de divorces
2008	57	23	7	87	10,6‰	42	5,1‰
2009	60	27	3	90	10,9‰	55	6,6‰
2010	64	17	4	85	10,2‰	37	4,4‰
2011	55	29	1	85	10,1‰	36	4,3‰
2012	48	19	1	68	7,8‰	37	4,3‰

* étranger autre que français

Taux de divorce cumulés par durée du mariage



Les taux de divorce cumulés n'ont cessés d'augmenter au fil des générations de mariage. La proportion d'unions rompues pour la génération de mariage 1950-1959 est de **25,2%** contre **42,2%** pour la génération de mariages de 1980-1989.

Néanmoins, depuis la génération de mariages de 1970-1979, les taux de divorce cumulés sont relativement proches.

¹ Les mariages considérés sont les mariages où au moins un des deux époux était monégasque à la date de célébration du mariage.

